**RETIRED TEACHERS’ ASSOCIATION OF MANITOBA**

**RAPPORT D’UN MEMBRE**

 **2019**

**Déclaration de mission**

La mission de la RTAM est de servir et de défendre les intérêts de tous les enseignants retraités.

**Énoncé de vision**

La vision de la RTAM est le bien-être économique des enseignants retraités grâce à des services appropriés pour les membres et à de solides relations de partenariat.

**Valeurs et principes**

La RTAM valorise le respect mutuel, la diversité des opinions, la tolérance des différents points de vue, l’intégrité et la transparence, tout en collaborant à la réalisation d’un objectif commun.

Le 31 mars 2019, la RTAM comptait au total 9 921 membres. Le conseil d’administration de la RTAM est actuellement composé de dix-sept membres. Le personnel de la RTAM comprend une administratrice de bureau et une coordinatrice des services aux membres qui fournissent une aide à partir du bureau de la RTAM.

La RTAM a terminé la deuxième année de son plan stratégique (2017) à cinq piliers. Celui-ci vise à organiser les opérations de l’organisation et à établir des objectifs à court et à long terme.

Nous passons maintenant d’un conseil de travail à un modèle de gouvernance. Le plan stratégique 2017 a été modifié pour inclure 1.3. But : Construire et renforcer de meilleures relations communautaires.

Dans le cadre de notre plan stratégique, les problèmes et activités de la RTAM pour l’année 2018-19 étaient les suivants :

1. **PLAIDOYER**

Dans le but de nouer de meilleures relations avec le gouvernement provincial, la RTAM a organisé, en mars et avril, une visite annuelle avec chacun des trois chefs des partis provinciaux. Selon des rumeurs, des élections provinciales pourraient bientôt être déclenchées, même si elles ne sont prévues que pour octobre 2020. Les sujets débattus cette année étaient les suivants : la nomination d’un enseignant à la retraite à la Commission des allocations de retraite des enseignants (TRAF), le soutien d’un Programme national de pharmacie ; et la pétition électronique 2039, parrainée au niveau national par ACER-CART, par laquelle la RTAM a démontré son soutien continu à un régime de retraite à prestations définies.

Grâce au réseau de ses sections et à sa revue Keep in Touch (KIT), la RTAM a activement soutenu la pétition E-2039 avec 492 signatures, contribuant ainsi aux 13 740 signatures qui devront être présentées à Ottawa le 6 juin 2019 par un Député. L’aide de la RTAM a également été sollicitée et accordée à la campagne « Exigeons un plan pour un programme national d’assurance-médicaments » de la part de l’Association médicale canadienne (AMC), en répondant aux sondages fournis.

Nos contributions à la Manitoba Teachers Society (MTS) dans le but de renforcer nos relations avec les enseignants actifs par le biais de :

1. La participation à un rassemblement organisé par la MTS à l’Assemblée législative du Manitoba en mai pour appuyer les préoccupations des enseignants actifs.
2. La poursuite de la participation de deux représentants de la RTAM au Comité du centenaire de la MTS et une invitation au vice-président de la MTS, James Bedford, de faire une mise à jour et d’inclure le Conseil d’administration de la RTAM dans les célébrations de cette année.
3. La MTS a de nouveau autorisé le statut d’observateur à des représentants du Conseil de direction de la RTAM lors des réunions régionales de la MTS tenues à travers la province.
4. Deux directeurs de la RTAM sont membres de la *Manitoba Senior Coalition*, un regroupement de sept organismes qui se rencontrent pour défendre les droits des aînés dans les domaines de la santé, de la sécurité du revenu, des transports et autres préoccupations liées à l’âge. Le gouvernement provincial instaure de nombreux changements dans la prestation des programmes de santé dans toute la province dans l’espoir de réduire les temps d’attente et les dépenses liées aux soins de santé. Les services aux personnes âgées tels le *Council on* Aging et le *Senior Secretariat,* ont été supprimés, ce qui signifie qu’il n’y a plus de consultant en matière de maltraitance des personnes âgées. Ce processus est en cours et l’impact du changement prendra du temps à être évalué.
5. Dans le cadre du processus de surveillance de l’impact du projet de loi C-27, les membres de la RTAM qui font partie de la Coalition ont pris part aux réunions électroniques de la Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite (CCT). ACER-CART fait également partie de cette coalition.
6. **LA COMMUNICATION**

La RTAM continue d’appuyer la diffusion d’informations propres à la RTAM ainsi que des nouvelles susceptibles d’intéresser les personnes âgées par le biais de la revue KIT, distribuée tous les trimestres à ses membres ainsi qu’aux enseignants actifs dans les écoles de la province. Cette année, le site Web a été utilisé, avec un succès minimal, pour faire un sondage sur le Bien-être des aînés. L’objectif de la RTAM est d’accroître l’efficacité du site Web.

1. **LA GOUVERNANCE**

La fonction exécutive du Comité des officiers a été rétablie afin d’améliorer l’efficacité de nos réunions et de nos comités. Cet hiver, le Conseil d’administration et le personnel ont participé à un autre atelier sur l’Efficacité des réunions.

Des modifications aux règlements sont recommandées pour l’AGA de mai afin de réduire le nombre de membres du Conseil et de limiter la durée des mandats des membres du Conseil afin de revitaliser le conseil avec le recrutement de nouveaux membres et d’établir une représentation régionale.

1. **LES SERVICES AUX MEMBRES**

Au moment de la rédaction du présent rapport, nous sommes à mettre en place une composante de bureau efficace. La coordonnatrice des services aux membres est absente pour un congé de longue durée et la directrice générale à temps partiel a démissionné. Nous avons une nouvelle administratrice de bureau qui, avec l’aide d’un soutien temporaire, maintiendra les registres financiers à jour. De plus elle verra aux opérations quotidiennes jusqu’au retour de la coordonnatrice des services aux membres, à la fin du mois de juillet.

Le Comité des avantages sociaux a rencontré et consulté notre courtier, Johnson Inc., concernant les renouvellements du plan de voyage Premier, et une nouvelle compagnie d’assurance, Royal Travel Insurance, de la Royal Sun Alliance Company, a été embauché.

Les autres prestations sont demeurées les mêmes, mais avec des augmentations.

En collaboration avec la *Winnipeg Foundation,* la RTAM a créé un fonds de dotation de 50 000 $, en octobre 2013, pour financer son programme, le *RTAM Student Award*. Nous avons d’abord pu offrir quatre bourses d’études de 500 $ en 2014 ; et maintenant en 2019, nous pouvons offrir quatre bourses de 850 $. Le comité des bourses d’études se réunit au début de septembre pour évaluer les demandes reçues des diplômés du secondaire dans les familles des membres de la RTAM qui entrent dans leur première année d’un programme post- secondaire, et pour recommand*er leur choix de* candidats au Conseil de direction de la RTAM. Celui-ci passe ensuite ces informations au *Winnipeg Foundation* qui administre le programme de bourses. Nous prévoyons que nos jeunes recevront, dans un avenir rapproché, des bourses de 1 000 $ et plus dues à la caractéristique de composition des fonds de dotation. Une bourse RTAM de 1000 $ A un étudiant autochtone du Nord a été suggérée comme un élément permanent du budget de la RTAM.

1. **BIEN-ÊTRE**

Le comité du Bien-être des aînés de la RTAM, avec peu de succès, a conduit un sondage sur le site Web de la RTAM afin d’offrir aux membres l’occasion de suggérer des sujets d’intérêt aux aînés pour les séminaires et les ateliers présentés tout au long de l’année.

Le nombre d’inscriptions à l’atelier de cette année sur la Procuration, les testaments et la directive relative à la santé, dans le but de prévenir les abus envers les personnes âgées, a triplé, passant de 25 à 79. Afin d’améliorer la communication avec les membres et soutenir ces séminaires et ateliers, le comité du Bien-être a décidé d’offrir une subvention incitative aux sections de la RTAM en régions de la province, aussi bien qu’à Winnipeg. Les dates et les présentateurs des deux ateliers de l’automne seront annoncés dans le bulletin de l’été afin de donner une longueur d’avance au nouveau comité à l’automne. Des liens à des programmes de santé nationaux et pertinents sont proposés pour le site Web de la RTAM.

Une subvention incitative permettant aux sections d’organiser des séminaires ou des ateliers dans leur région est proposée pour l’année prochaine.

Respectueusement soumis

Peggy Prendergast,

Vice-présidente